

## Les pensions comme victime facile des économies budgétaires

Le MOC par l'intermédiaire de sa coordination des organisations représentatives des aînés<sup>1</sup> réagit à l'intervention de Luc Coene, Gouverneur de la BNB, concernant les pensions et l'assainissement budgétaire lors de la présentation des projections économiques de Printemps.

La Banque Nationale confirmant les 14 milliards d'euros d'économies à réaliser d'ici 2017, a fait référence à un article de sa revue économique qui reprend un classement de l'OCDE pour la Belgique établissant les types de mesures d'assainissement budgétaire en fonction de leur impact sur la croissance économique. Selon ce classement ce sont les coupes budgétaires dans les pensions qui auraient le moins de répercussion négative à court terme et même un impact très favorable à long terme pour la croissance économique.

A la veille de l'écriture des programmes gouvernementaux et alors qu'on attendait la sortie officielle du rapport du groupe d'experts en vue d'une nouvelle réforme des pensions, que nous allons d'ailleurs examiner et dont nous allons débattre, le moment n'est évidemment pas neutre. Cette initiative personnelle, politiquement très orientée, comporte le risque qu'on se focalise d'emblée sur des solutions simplistes au détriment des conditions de vie tant des aînés que des travailleurs. L'article prend peu en compte l'impact sur le bien-être des personnes. En outre, il demande des éclaircissements et un débat non tronqué au sujet des hypothèses et des explications souvent à peine évoquées.

Les pensionnés sont sensés compenser la diminution de leur pension ou du moins leur adaptation encore réduite à l'évolution des salaires, en puisant dans leur épargne, comme si chacun en disposait et comme si cette épargne était sans objet et sa réduction sans conséquence. La réduction des droits à la pension sont par ailleurs supposés inciter encore davantage les travailleurs à prolonger leur carrière pour espérer disposer d'une pension décente, de façon à réduire le coût du vieillissement démographique et à contraindre les salaires.

Pourtant les travailleurs de plus de 55 ans ont toutes les difficultés à retrouver un emploi voire à garder leur emploi tandis que le chômage des jeunes n'est pas près d'être résorbé. Il est donc d'abord nécessaire de créer davantage d'emplois et de lutter contre les discriminations. Pour le MOC, un nouvel allongement des carrières (notamment à travers les conditions d'âge et de carrière pour accéder à la prépension et à la pension avant 65 ans), n'est dès lors pas envisageable dans l'état actuel.

Une autre piste évoquée par l'analyse de la BNB est la diminution des subventions. Pour les services aux personnes âgées notamment, cela entraînera une marchandisation renchérissant les coûts pour les pensionnés. De plus, la création d'emplois dans le non-marchand soutient également l'activité économique, pour un coût modéré pour les

<sup>1</sup> Énéo, CSC-Séniors, Vie Féminine et les Equipes populaires

finances publiques car elle est sans effet d'aubaine contrairement aux réductions d'impôts et de cotisations pour les entreprises marchandes.

Pour le MOC, l'arrivée à la pension des générations du baby-boom doit être assumée par la société grâce à des solutions qui permettent de garantir une vie digne pour toutes et tous. Parmi celles-ci, le MOC privilégie une réforme fiscale et du financement de la sécurité sociale qui fasse contribuer de façon juste l'ensemble des revenus ainsi que les grosses fortunes.

Christian KUNSCH,  
Président du MOC.